

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 27 JUIN 2023

N° 2023-253 JOURNEES POUR LE CLIMAT - DEVIS ANIMATION EN PLEIN AIR

Nomenclature des actes : 1.7

Vu les lois et règlements en vigueur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment ses articles L 5211-9 et L 5211-10,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2020-161 du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2020 donnant délégation à Madame la Présidente,

Considérant les « Journées pour le Climat » organisées par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay du 25 septembre au 8 octobre 2023, la collectivité souhaite proposer une animation festive et grand public autour d'une projection en plein air alimentée par des vélos-générateurs.

Considérant que le Pays de Chantonnay souhaite sensibiliser sur la production et la consommation d'énergies à travers cette activité ludique ;

Considérant, l'animation très spécifique, Ludik Energie est un acteur implanté dans l'Ouest de la France ;

Considérant la disponibilité de la société Ludik Energie permettant de proposer cette activité le vendredi 6 octobre 2023.

LA PRESIDENTE DÉCIDE CE QUI SUIT

Article 1: La Présidente décide donc de signer le devis de l'entreprise Ludik Energie pour un montant de **5 770.00 € HT**, soit **6 924,00 € TTC**.

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 085-248500340-20230627-2023_253-AR



Article 2 : Les crédits nécessaires au financement de cette opération sont inscrits au Budget de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire et sera transmise en la forme légale.

À CHANTONNAY, le 27 Juin 2023

Pour copie conforme,

La Présidente

Isabelle MOINET